

Hyères

LE MAGAZINE

#206

PRINTEMPS
2026



Nouvelle
formule



La nouvelle équipe municipale

10 | Vie municipale

Consultation citoyenne :
désignation de l'adjoint spécial
de Porquerolles

12 | Finances

Budget 2026 :
un budget de transition

18 | Sécurité

Prévention des incendies :
le débroussaillage,
un geste essentiel

Sommaire

RETOUR EN IMAGES

4 | 5 ✂ Ça s'est passé à Hyères

DOSSIER DU MOIS

6 | 9 ✂ La nouvelle équipe municipale

VIE MUNICIPALE

10 | 11 ✂ Consultation citoyenne : désignation de l'adjoint spécial de Porquerolles
✂ À la rencontre des agents municipaux

FINANCES

12 | 13 ✂ Budget 2026 : un budget de transition

ACTUALITÉS

14 | 15 ✂ Inauguration de la clinique de l'Espérance
✂ Notre-Dame de Consolation classé monument historique
✂ La régénération de la pinède à La Capte
✂ Ouverture de la route du sel

CADRE DE VIE

16 | 17 ✂ La biodiversité préservée aux étangs de Sauvebonne
✂ Balade faune et flore au jardin Olbius Riquier
✂ Un plan démoustication renforcé

SÉCURITÉ

18 ✂ Prévention des incendies : le débroussaillage, un geste essentiel

Direction de la publication : Grégory Audibert

Rédaction : Marie Brillion, Michaël Iserable

Photos : Service Communication (Thierry Cottron, Thibault Martin), Philippe Olivier, Yannick Dursap, Sarah Varlet

Conception et réalisation : Service Communication (Lauriane Sasso, Océane Bouquey, Thibault Martin)

Impression : Print Concept

Distribution : La Poste, Com N'Diff

Tirage : 39 000 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Hyères le magazine, est distribué tous les deux mois dans toutes les boîtes aux lettres hyéroises portant ou non un autocollant "Stop pub". Sa distribution se déroule sur 5 jours en moyenne. Certains dispositifs (digicodes, entrées de résidences sécurisées...) présentent des obstacles pour les personnes chargées de diffuser votre magazine.

SI VOUS NE LE RECEVEZ PAS

Si vous constatez une absence anormale ou prolongée de votre magazine dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à le signaler à notre prestataire La Poste - Médiapost par téléphone au 04 94 27 81 19.

VERSION ÉLECTRONIQUE

Vous pouvez également lire le contenu de chaque numéro dès parution sur hyeres.fr

VERSION AUDIO

Grâce aux bénévoles de la Bibliothèque sonore, Hyères Le Magazine existe aussi en version audio sur hyeres.fr



SPORT

19 ✂ Hyères au cœur de la voile mondiale : une Semaine Olympique Française d'exception

VOS DÉMARCHES

20 ✂ Les titres d'identité : carte nationale d'identité et passeport

TRIBUNES

21 ✂ Tribunes libres

MÉTROPOLE TOULON

PROVENCE MÉDITERRANÉE

22 ✂ Les actualités de la Métropole TPM

AGENDA

23 ✂ Les temps forts à venir

Le mot de la Maire



Véronique Bernardini

Maire de la Ville d'Hyères

Chères Hyéroises, Chers Hyérois,

C'est avec une grande fierté et une vive émotion que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire d'Hyères, à travers les pages de votre magazine municipal.

Un nouveau mandat s'ouvre, porté par une équipe nouvelle, pleinement engagée à vos côtés avec une ambition claire : agir pour Hyères, avec vous.

Ce numéro de printemps marque également un tournant : un nouveau nom, Hyères, le Magazine, et une formule repensée. Plus moderne, plus lisible et plus dynamique, il reflète l'élan que nous souhaitons donner à l'action municipale : une action transparente, accessible et proche de chacun d'entre vous.

Au fil des pages, ce magazine mettra en lumière vos élus, vos initiatives et la richesse de notre commune. Il aura aussi pour vocation de mieux expliquer l'action municipale, avec clarté et pédagogie.

Dans ce premier numéro, vous découvrirez votre nouvelle équipe municipale, les grandes orientations budgétaires ainsi que les premières mesures concrètes, nos engagements en faveur de la biodiversité et du cadre de vie, les actions de prévention face aux risques d'incendie, ainsi que le dynamisme sportif d'Hyères, notamment à travers la voile internationale.

Autant de thématiques qui reflètent l'identité de notre ville : ambitieuse, profondément ancrée dans son territoire, attentive à son environnement et résolument tournée vers l'avenir.

Ce magazine est le vôtre. Parce qu'il se construit avec vous, nous vous invitons à nous faire part de vos idées de rubriques et de vos suggestions. Donnez votre avis : il compte !

Bienvenue dans ce nouveau chapitre.

Véronique Bernardini

*Maire de la Ville d'Hyères
Vice-Présidente de la Métropole TPM
Conseillère départementale*

Hyères, le Magazine

NOUVELLE
FORMULE,
NOUVEAU
NOM



Contribuez à faire vivre votre magazine !



Votre magazine fait peau neuve ! Une maquette repensée pour une lecture plus agréable, des rubriques enrichies et mieux organisées, des informations pratiques encore plus accessibles, ... le magazine municipal évolue pour mieux répondre à vos attentes !

Votre avis compte et nous souhaitons donner encore plus de place à vos idées et vos initiatives !

Vous avez une idée de rubrique pour les prochains numéros ? Vos propositions sont les bienvenues !

Envoyez-nous le titre de votre rubrique et une courte description par email : participationcitoyenne@mairie-hyeres.com

Ça s'est passé à Hyères

Festival de sciences, innovation et robotique

Le samedi 28 mars, le **Festival de sciences, innovation et robotique** organisé par l'association Robotinna au Forum du Casino a permis au public de découvrir en famille le monde de la robotique et son application au sein des écoles, mais aussi d'assister aux qualifications régionales du "First Lego League Challenge".



Semi-marathon de Hyères

Le **semi-marathon de 21km et la course des îles d'Or de 10km**, courses chronométrées classantes et qualificatives aux championnats de France, ont été organisées le dimanche 5 avril par l'OS Hyères Athlétisme. Elles ont accueilli 2500 sportifs motivés sur un parcours ultra-plat et performant.



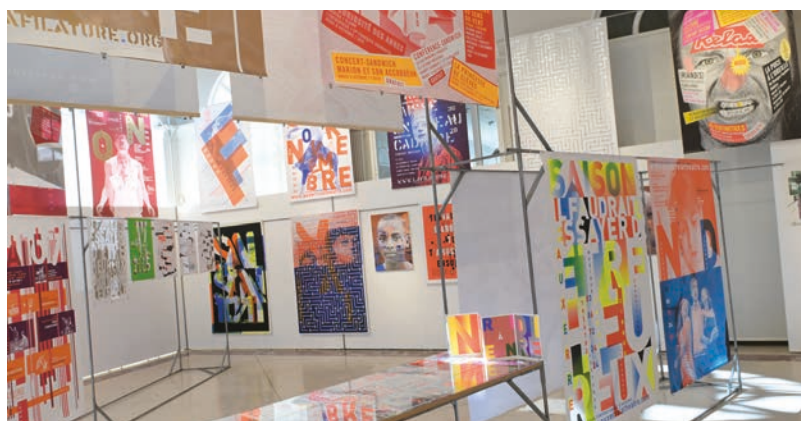
Grande chasse aux œufs

Les familles ont été nombreuses à répondre à l'appel de la **grande chasse aux œufs de Pâques** le lundi 6 avril au parc Olbius Riquier, pour participer aux ateliers sportifs et créatifs, adaptés selon l'âge des enfants, avec des chocolats à gagner.



Exposition ALERTE

L'exposition "**AlERte : une exposition d'art graphique**" de Vincent Perrottet à la Galerie du Park Hotel, a été organisée dans le cadre des "Rencontres du Design Graphique à Hyères" portées par le Lycée Professionnel Golf-Hôtel où chaque année, des graphistes-auteurs sont invités pour présenter leurs travaux et travailler avec les élèves de la section arts-graphiques du lycée.



Festival Faveurs de Printemps

Organisée par Tandem Smac dans le cadre de la Saison artistique de la Ville, la 22^e édition du **Festival Faveurs de Printemps** a permis à nouveau cette année aux amateurs de musique pop-folk de découvrir durant 3 soirées des artistes de talents dans des lieux cultes d'Hyères, tels que l'Anglicane ou le Théâtre Denis.



Week-end des Métiers d'Arts

À travers des ateliers, initiations et démonstrations proposés par les artisans, et l'exposition collective des ateliers du Parcours des Arts, **les métiers d'arts** ont été à l'honneur durant le week-end des 11 et 12 avril en centre-ville.



Festival Ambiances Urbaines

Street art, performances live, freestyle, sports urbains, battles de danse, stand-up et mode...un beau programme pour la 3^e édition du **Festival Ambiances Urbaines**, le festival dédié aux cultures urbaines, organisé du 16 au 18 avril en centre-ville.



Fête des espaces naturels

À l'occasion de la **Fête des espaces naturels** les 25 et 26 avril, les visiteurs ont pu participer à de nombreuses animations sur les sites remarquables et riches en biodiversité dont nous disposons sur notre commune : les étangs de Sauvebonne, les Vieux Salins, la Lieurette et le Salin des Pesquiers.



La nouvelle équipe municipale

À l'issue du second tour des élections municipales du 22 mars dernier, une nouvelle équipe municipale a été élue à Hyères.

La liste conduite par **Véronique Bernardini** a obtenu 48,83 % des suffrages exprimés au 2^e tour des élections municipales de mars 2026.

Conformément aux dispositions en vigueur, le Conseil municipal réuni le samedi 28 mars a procédé à son élection en qualité de **Maire de la Ville d'Hyères**.

Le Conseil municipal est désormais installé pour la durée du mandat. Il assure la gestion des affaires de la commune dans le cadre des compétences qui lui sont attribuées.

Découvrez ci-dessous sa composition, ainsi que les délégations confiées aux adjoints et aux conseillers municipaux.

La Maire
Véronique BERNARDINI



LES ADJOINTS

Grégory AUDIBERT



1^{er} adjoint

- Environnement et développement durable
- Innovation et transformation numérique
- Tourisme
- Communication
- Grands projets
- Participation citoyenne

Karine TROPINI



2^e adjointe

- Espaces publics (Travaux, entretien, propreté, végétalisation)
- Agriculture
- Ressources naturelles
- Forêts

Florent BACCI



3^e adjoint

- Finances
- Régies municipales
- Sport

Raphaëlle CARRASSAN



4^e adjointe

- Action sociale
- CCAS
- Petite enfance
- Solidarité

Dominique NIVAGGIOLI



5^e adjoint

- Sécurité et prévention
- Plan Communal de Sauvegarde

Martine CLARAMUNT-AGOSTA



6^e adjointe

- Foncier
- Urbanisme
- Géomatique et recensement
- Affaires juridiques
- Assurances

Éric MARTIN



- Ports, littoral
- Économie
- Emploi

7^e adjoint

Catherine POLITI-PISCHE



- Animation et événementiel
- Commerce

8^e adjointe

Éric AGOSTA



- Culture et Patrimoine

9^e adjoint

Geneviève BURKI



- Handicap et accessibilité
- Autonomie et fragilités
- Associations patriotiques

10^e adjointe

Mourad BOUAKKADIA



- Politique de la ville et cohésion sociale
- Santé

11^e adjoint

Stéphanie RICHARD



- État-civil
- Élections
- Accueil et citoyenneté

12^e adjointe

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Maria METALNIKOFF

- Ressources Humaines et bien-être au travail
- Relations avec les entreprises



Virginie KISS

- Éducation et jeunesse
- Scolarisation inclusive
- Caisse des écoles (vice-présidente)



Stéphanie CASTEL

- Conseil municipal des jeunes (primaire)
- Commerce sédentaire et activités réglementées



Pascal GOLETO

- Conseil municipal des jeunes (secondaire)
- Université du Temps Disponible
- Jumelage



Romain GUYARD

- Opération Grand Site, mobilités, transition écologique



Lia PETIT

- Infrastructures et systèmes numériques



Céline MARTIN

- Bâtiments publics, parc auto, centre technique municipal



Franck CHAUVET

- Eau



Jean-Claude BUVAT

- Fiscalité
- Commande publique
- Achats



Jean-Paul CACAUD

- Lutte contre l'exclusion
- Logement



Ollivier BOUISSET

- Lutte contre les incivilités
- Stationnement
- Circulation
- Défense



Julie ROY

- Aménagement

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS (SUITE)



Frédéric BERTRAND
 • Sports nautiques
 • Iles et plages



Sandrine VICTORI
 • Animation et dynamique commerciale



Fabienne DELCROIX
 • Hygiène et prévention



Patrick BRUZZICHESSI
 • Sports collectifs



Robert EYRAUD
 • Commerce non sédentaire, foires et marchés



Kali BOUZIANE
 • Écoles Municipales des Sports et sports scolaires



Mathieu ROSSOLINI
 • Parcours des arts
 • Cultures urbaines



Sylvie DI CIACCIO
 • Cimetières



Nathalie BRUNO
 • Biodiversité
 • Condition animale

LES ADJOINTS SPÉCIAUX



Patrick COLLET
 Sauvebonne
 1



Anne DEGIOANNI
 La Plage (Le Port)
 5



Michael SIMONNOT
 Les Borrels
 2



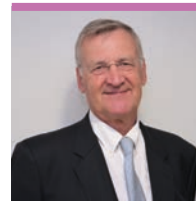
Thierry VERNEY
 La Capte
 6



Jean-Paul CACAUD
 Les Salins
 3



Romain GUYARD
 Giens
 7



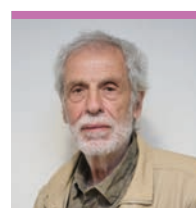
William SEEMULLER
 Port-Cros
 9



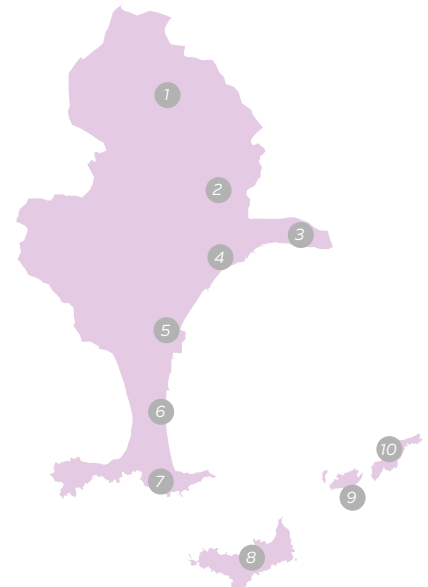
Sandrine VICTORI
 L'Aiguade
 4



Jean-Claude BUVAT
 Porquerolles
 8



Frédéric CAPOULADE
 Le Levant
 10



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES GROUPES D'OPPOSITION

Hyères pour vous



**Sophie
MANA**



**Sébastien
FRATELLIA-
GUIOL**



**David
GIRARD**

L'avenir Hyérois



**Jean-Michel
EYNARD-
TOMATIS**



**Marie-Laure
COLLIN**



**Philippe
FERRÉ**

Hyères Avenir



**Nicolas
MASSUCO**



**Widad
FERJANI**



**Frédéric
VALENTIN**

Pour Hyères et les Hyérois



**François
CORNILEAU**



**Chantal
PORTUESE**



Métropole
Toulon Provence
Méditerranée

Vos conseillers métropolitains

Au-delà de l'élection municipale, les Hyéroises et les Hyérois ont également désigné leurs représentants au sein de la **Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM)**, grâce au mécanisme du fléchage sur le bulletin de vote. Instance de décision à l'échelle intercommunale, la Métropole exerce des **compétences majeures** qui structurent le quotidien et l'avenir du territoire : mobilités, développement économique, aménagement, transition écologique ou encore grands équipements publics.

Avec **11 conseillers métropolitains**, la Ville d'Hyères y porte la voix de ses habitants et défend ses priorités dans un cadre de coopération avec les 11 autres communes membres. Les conseillers métropolitains participent aux commissions thématiques et prennent part aux décisions qui engagent le développement du territoire à l'échelle métropolitaine.

Véronique BERNARDINI, 2^e Vice-Présidente

Grégory AUDIBERT, 1^{er} Vice-Président

Karine TROPINI

Dominique NIVAGGIOLI

Raphaëlle CARRASSAN

Romain GUYARD

Julie ROY

Franck CHAUVET

Maria METALNIKOFF

Jean-Michel EYNARD-TOMATIS

François CORNILEAU

Consultation citoyenne

DÉSIGNATION DE L'ADJOINT SPÉCIAL DE PORQUEROLLES

Une consultation citoyenne s'est tenue le 26 avril dernier pour désigner le nouvel adjoint spécial de Porquerolles. Une initiative qui s'inscrit dans la volonté de renforcer la démocratie participative à Hyères.

Au même titre que les autres quartiers et fractions de la commune, l'île de Porquerolles fait l'objet d'une attention constante. Ses spécificités insulaires, sa vie à l'année et sa forte attractivité touristique justifient une représentation de proximité adaptée. Si la désignation de l'adjoint spécial relève réglementairement du Conseil municipal, la Municipalité a souhaité **associer directement les habitants** à ce choix.

« Cette initiative illustre notre engagement en faveur d'une action publique plus participative, qui donne toute sa place à l'expression des Hyérois » souligne Madame la Maire.

La consultation s'est tenue à la Maison du Commandant le 26 avril dernier, permettant aux Porquerollais de s'exprimer et de désigner la personne qu'ils souhaitent voir exercer cette responsabilité.

Pour être candidat, il était nécessaire d'être résident permanent de l'île, inscrit sur les listes électorales du bureau de vote de Porquerolles, disponible pour assurer cette mission et ne pas faire l'objet de restrictions à l'exercice des fonctions d'officier d'état civil et de police administrative.

Cette consultation a suscité **4 candidatures**, illustrant l'engagement des habitants pour la vie de leur île.



À l'issue du scrutin, **M. Jean-Claude BUVAT** a été désigné avec **50,56 % des suffrages** et exercera désormais cette fonction au service des Porquerollais. Conformément à la procédure, cet avis consultatif sera présenté au Conseil municipal, qui se prononcera lors d'une prochaine séance sur la désignation de l'adjoint spécial de Porquerolles.



Jean-Claude BUVAT
Adjoint spécial de Porquerolles
Conseiller municipal délégué à la Fiscalité, à la Commande publique et aux Achats

“ Je remercie Mme la Maire d'avoir organisé cette consultation souhaitée par les habitants de Porquerolles, pour laquelle ils ont démontré, à travers leur forte participation, un vrai intérêt. Elle constituait un engagement de campagne auquel j'avais pleinement adhéré. ”

Le lien de Jean-Claude Buvat avec Porquerolles n'est pas récent : sa mère y avait des attaches familiales très anciennes et il y a passé ses vacances enfant. Depuis, il a fait de l'île sa résidence principale il y a plus de 20 ans. Elu conseiller municipal délégué, c'est donc en toute légitimité qu'il a souhaité présenter sa candidature à cette consultation. Ses engagements : être à l'écoute des habitants et travailler en concertation avec les associations et les acteurs économiques insulaires pour l'aboutissement des projets de l'équipe municipale.



Bon à savoir

La mission principale de l'adjoint spécial est d'établir le lien entre un territoire excentré et le centre de la commune.

Pour cela :

- Il représente les habitants et relaie leurs besoins et leurs préoccupations
- Il est l'interlocuteur de proximité
- Il participe aux décisions locales
- Il contribue au développement du territoire
- Il remplit les fonctions d'officier d'état-civil
- Il peut être chargé de l'exécution des lois et règlements de police

À la rencontre des agents municipaux

Véronique Bernardini, Maire de la Ville, a effectué une tournée des services à la rencontre des agents, placée sous le signe de la proximité et de l'écoute.

ALLER SUR LE TERRAIN, ÉCOUTER, COMPRENDRE

Depuis sa prise de fonctions, Véronique Bernardini, Maire de la Ville, a engagé une **tournée des services municipaux** à la rencontre des agents.

Au fil des visites, de l'éducation à l'état civil, en passant par l'urbanisme, l'événementiel, les services techniques ou encore l'accueil du public, la Maire a pris le temps d'échanger avec les équipes, de découvrir leur quotidien et de mieux appréhender **les réalités du terrain**.

Ces rencontres ont permis aux agents de présenter leurs missions, de partager leurs expériences, mais aussi d'évoquer les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Autant de retours précieux pour nourrir l'action municipale et identifier les leviers d'amélioration.



UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

À travers cette démarche, la Municipalité affirme sa volonté de renforcer le dialogue interne et de valoriser le rôle essentiel des agents dans le fonctionnement du service public. La prise en charge directe par la Maire de **la délégation des ressources humaines et du bien-être au travail** s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Cette tournée marque le point de départ d'un travail de fond, avec l'ambition d'inscrire durablement une relation de proximité et de confiance entre les équipes et les élus, au service des habitants.



66

Focus sur...

Première étape de cette tournée : la rencontre des équipes de la Police Municipale et de la Sécurité civile communale, dans leurs locaux avenue Gambetta.

Un moment d'échange privilégié pour mieux comprendre leurs missions, leurs contraintes et les enjeux auxquelles elles font face au quotidien.

La sécurité constitue une priorité de l'action municipale, en réponse aux attentes des Hyéroises et des Hyérois.

Budget 2026

UN BUDGET DE TRANSITION

Le budget primitif 2026 a été voté lors du Conseil municipal du 24 avril dernier. Voici les principales premières mesures qui en découlent pour cette année.

Un budget au service des Hyérois

Budget global
173 M€



70,5 M€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Ce sont les dépenses qui concernent les équipements, les biens immobiliers et les projets à long terme ou demeurant de manière durable dans le patrimoine de la collectivité, mais aussi les opérations d'ordres et le remboursement du capital de la dette.

Ex : rénovation d'écoles, de crèches, d'équipements sportifs, parc automobile ou informatique, ...

102,5 M€

SECTION DE FONCTIONNEMENT

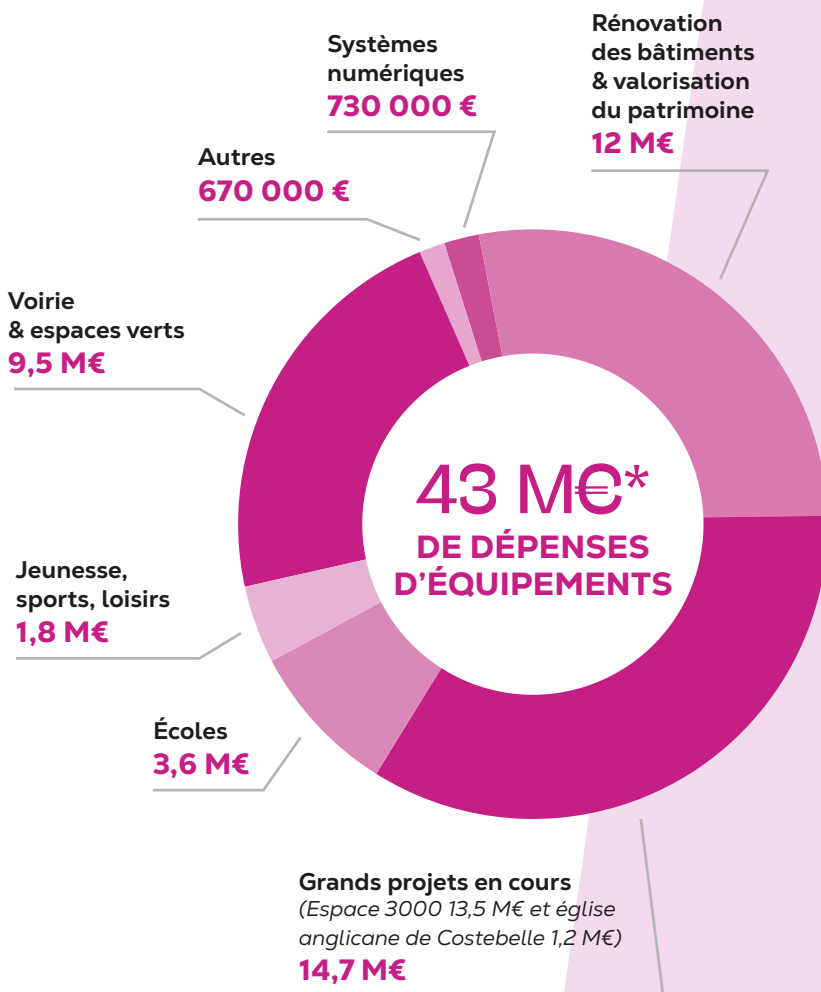
Ce sont les dépenses qui assurent le fonctionnement courant et quotidien des services : les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général (énergie, fluides, fournitures diverses, ...), les dépenses liées à l'entretien et au fonctionnement des bâtiments (musée, gymnases, stades, hôtel de ville, ...) et les intérêts d'emprunts.

✓ STABILISATION DES TAUX D'IMPOSITION

✓ MAINTIEN DE LA TARIFICATION DES SERVICES COMMUNAUX

✓ MAITRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

✓ SOUTIEN RENOUVELÉ AUX ASSOCIATIONS



LES PREMIÈRES MESURES CONCRÈTES

POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN



★ Sécurité

- Renforcement des effectifs de la Police municipale et création d'une antenne à la Gare
- Création d'une **brigade verte**
- Phase de test pour les **bornes d'appel d'urgence**

🌊 Littoral / Accessibilité

- Dossier de réensablement du littoral à La Capte pour une mise en œuvre souhaitée avant l'été
- Installation des **tapis d'accès PMR** sur les plages sur une période plus large



🗑️ Propreté

- Suppression du **local de gestion des déchets** rue Massillon
- **Actions ciblées propreté** en centre-ville et dans les quartiers

📍 Urbanisme / Aménagement du territoire

- Rétablissement d'un **architecte conseil**
- Détermination de la stratégie de la **révision du PLU** afin de maîtriser l'urbanisation

🌟 Attractivité / Dynamisme

- Appel à candidature pour un **manager dédié** au dynamisme du centre-ville



🛖 Santé / Prévention

- Anticipation de la mise en route des **bornes anti-moustiques** au 1^{er} mai et vérification du fonctionnement de l'ensemble des bornes

📍 Proximité

- Institution de **permanences** de Mme La Maire en Mairie principale et dans les fractions
- Création d'un **Comité des territoires** avec les adjoints de fractions, les CIL, les COF et les associations de commerçants

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

🏠 Patrimoine communal

- **Audit des bâtiments publics** et définition d'un **Plan Pluriannuel d'Investissement**
- Travaux urgents de sécurisation du **Park Hotel**
- **Plan "école" 2026** : 3 millions d'€ pour la rénovation des bâtiments scolaires
- **Plan "route" 2026 - 2032** : réfection des voiries dégradées



🚲 Environnement / Mobilités

- Création de **deux cours jardins** dans les écoles : F. Buisson et l'Almanarre
- Élaboration d'un **Plan vélo 2026 - 2032** (présentation prochaine)
- Étude pour la création d'une **navette côté ouest** desservant le centre-ville



📄 Lancement d'études en vue de la réalisation des projets suivants

- Destination de la **Maison Ducros** à la Crestade
- Déplacement de la **Maison de l'environnement** au jardin Olbius Riquier
- Construction de la **halle place de la République**
- Extension de la **médiathèque**
- **Végétalisation** de l'espace public



Inauguration de la clinique

DE L'ESPÉRANCE

Deux ans après sa fermeture à la suite d'un incendie, la Clinique de l'Espérance (anciennement clinique Sainte-Marguerite) a été officiellement inaugurée.

Reprise par le groupe **Almaviva Santé**, la structure a fait l'objet d'une importante opération de rénovation portant sur 7 000 m². Les travaux ont notamment permis la création d'un bloc opératoire et d'un service de stérilisation entièrement neufs.

Cette réouverture constitue un enjeu majeur pour le territoire et s'inscrit dans la volonté municipale de **garantir un accès de proximité aux soins** pour l'ensemble des Hyéroises et des Hyérois.



Véronique Bernardini, Maire de la Ville d'Hyères - Yann Coléou, Président d'Almaviva Santé - Jean-Louis Masson, président du Conseil Départemental



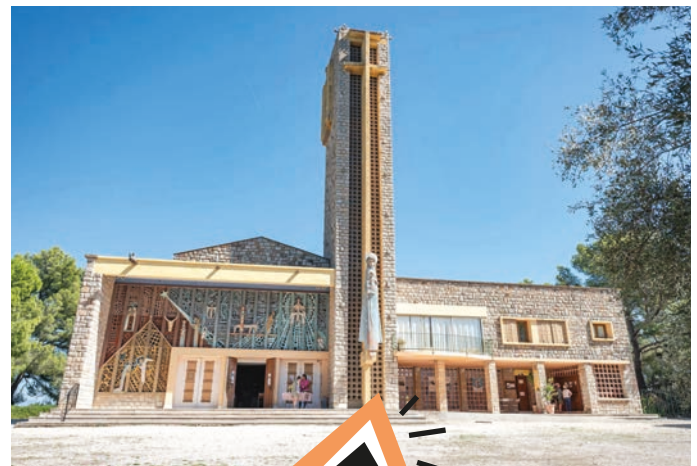
Notre-Dame de Consolation

CLASSÉE MONUMENT HISTORIQUE

Située sur la colline de Costebelle, la chapelle Notre-Dame de Consolation a récemment obtenu un avis favorable à l'unanimité de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) en vue de son **classement au titre des monuments historiques**.

Cette reconnaissance vient saluer la valeur patrimoniale de l'édifice, quelques mois après la célébration de son **70^e anniversaire** en 2025. Elle s'appuie notamment sur des critères tels que la rareté, l'exemplarité, l'authenticité et l'intégrité de la chapelle.

Ce classement permettra de garantir sa préservation dans la durée, en encadrant sa conservation, sa restauration et sa mise en valeur, tout en veillant au maintien de l'intérêt culturel qui justifie aujourd'hui sa protection.



Bon à savoir

Édifiée en 1952 sur les vestiges d'un ancien sanctuaire détruit en 1944, la chapelle Notre-Dame de Consolation s'inscrit dans une architecture résolument moderne.

Sa conception a été confiée à l'architecte hyérois Raymond Vaillant, avec la participation du maître verrier Gabriel Loire et du sculpteur Jean Lambert-Rucki.



Ouverture DE LA ROUTE DU SEL

La Route du Sel a rouvert à la circulation le **lundi 11 mai au matin**, avec un léger décalage par rapport aux années précédentes.

Ce retard s'explique par les **trois épisodes météorologiques exceptionnels** survenus au cours du premier trimestre 2026 – les 5 et 12 février, puis le 9 mars – marqués par de fortes pluies, des inondations, des rafales de vent atteignant 110 à 120 km/h, ainsi que des épisodes orageux accompagnés de grêle. Ces conditions ont fortement impacté le littoral hyérois et notamment la baie de l'Almanarre.

La régénération de la pinède

À LA CAPTE

Le quartier de La Capte est particulièrement impacté par les tempêtes de vent, ce qui provoque régulièrement des chutes d'arbres et **une érosion du cordon dunaire**.

Afin de limiter cette érosion, accentuée par l'importante fréquentation touristique et le stationnement en période estivale, des travaux de régénération de la pinède ont été entrepris sur plusieurs avenues.

Ces travaux consistent à :

- **requalifier la voirie** pour améliorer la sécurité des usagers : les voies ont été réduites et rendues plus sinueuses pour limiter la vitesse, et des ganivelles ont été posées pour délimiter le stationnement, les accès riverains et les zones naturelles



Bon à savoir

Les travaux de remise en état ont notamment permis de dégager le sable accumulé sur la partie sud de la route, de reprendre la couche de roulement et les accotements, de finaliser la restauration du cordon dunaire, ainsi que de réinstaller les glissières de sécurité.



- **planter de nombreux végétaux** adaptés aux conditions du site : tamaris, cinéraires maritimes, phillyrea, anthyllis barba jovis, pistachier lentisque, ainsi que des pins pignons, des pins d'halep et des chênes verts. Cette végétation permet de stabiliser le sol sableux et de favoriser le retour de la biodiversité.

Les prochaines plantations sont programmées avant la période estivale.

La biodiversité préservée

AUX ÉTANGS DE SAUVEBONNE

Les étangs de Sauvebonne (route de Pierrefeu) font l'objet d'une attention particulière des services et associations compétents en matière de préservation des zones humides littorales.

Les résultats sont aujourd'hui significatifs : la biodiversité du site connaît une **progression remarquable**. On y recense désormais **644 espèces terrestres**, contre 385 en 2019. Parmi elles :

65 espèces de papillons de jour

37 espèces de libellules

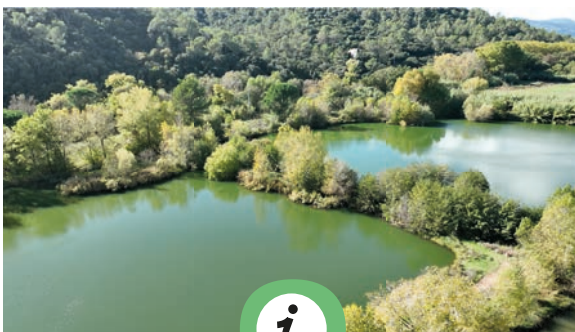
10 espèces de reptiles

11 espèces d'oiseaux

15 espèces de mammifères terrestres.

Ce dynamisme s'appuie sur un **suivi régulier** des espèces, notamment celles présentant un intérêt patrimonial, ainsi que sur l'observation de groupes d'animaux indicateurs de l'état de santé des milieux naturels.

Parallèlement, des **actions concrètes** sont menées : opérations de nettoyage, gestion de la végétation et régulation des espèces exotiques, afin de restaurer et préserver les habitats.



i

En savoir plus

Envie de découvrir les étangs de Sauvebonne et leurs espèces emblématiques des zones humides méditerranéennes ?

→ **Participez** aux sorties naturalistes proposées régulièrement sur le site par la LPO PACA.

→ **Calendrier** : paca.lpo.fr/sorties-nature



Bon à savoir

Le paon blanc (*Pavo cristatus albus*) est une forme rare du paon bleu, originaire d'Asie du Sud. S'il en partage les caractéristiques, il se distingue par sa couleur : il est atteint de leucisme, une mutation génétique qui empêche la pigmentation des plumes. Il ne s'agit donc pas d'un paon albinos.



Balade faune et flore

AU JARDIN OLBIUS RIQUIER

En se promenant dans le parc, une surprise attend les visiteurs... Dans un enclos réaménagé, un **paon blanc** a récemment pris ses marques. Offert à la Ville suite à un don, il a rejoint le jardin et attire déjà la curiosité.

Pour l'instant, le nouvel arrivant est placé en période d'observation. Pendant 60 jours, il est maintenu en espace protégé, le temps de vérifier son état de santé et de lui permettre de s'habituer progressivement à son nouvel environnement, aux autres oiseaux et à la présence du public.

On poursuit la balade direction la **serre exotique** pour changer d'ambiance. La chaleur, les feuillages denses, les parfums... et désormais, une nouvelle installation attire le regard : **une grande cage dédiée aux orchidées**.

Suspendues, enracinées ou accrochées à leur support, ces plantes tropicales dévoilent toute la diversité de leurs formes et de leurs couleurs. Terrestres ou épiphytes, elles offrent aux visiteurs une immersion délicate au cœur d'un univers végétal singulier.

Autour d'elles, la serre déploie toute sa richesse : palmiers élancés, bambous, bananiers, cactus, agaves, hibiscus ou encore tillandsias composent un véritable paysage tropical.



Un plan démoustication

RENFORCÉ

Avec le retour des beaux jours, les moustiques font leur apparition... et avec eux, leur lot de nuisances. À Hyères, la lutte contre ces insectes est prise très au sérieux : en 2026, la nouvelle municipalité a souhaité lancer un plan d'action renforcé face aux moustiques, avec notamment une mise en service anticipée des bornes anti-moustiques au 1^{er} mai.

UNE LUTTE ANTI-LARVAIRE PERMANENTE

Les conditions météorologiques récentes, marquées par un cumul de pluies important en 2025 et au début de l'année 2026, ont favorisé la multiplication du moustique-tigre (*Aedes albopictus*), principale nuisance sur la commune.

Face à cela, le service Démoustication de la Ville – seul service entièrement communal dans la région Sud – mène une **lutte continue sur le domaine public**, en ciblant les gîtes larvaires dans les zones urbaines, périurbaines et les espaces humides.

Composée d'agents formés et spécialisés, l'équipe intervient avec des moyens techniques adaptés : des traitements anti-larvaires terrestres et aériens, notamment **via un drone**, ont été engagés dès la mi-février, particulièrement dans les zones humides et le réseau pluvial.

UN PLAN D' ACTIONS RENFORCÉ

En 2026, la nouvelle municipalité a donc souhaité renforcer son plan démoustication en anticipant la **mise en service des bornes anti-moustiques au 1^{er} mai**, soit un mois plus tôt qu'habituellement. Par ailleurs, une vérification complète du parc a été demandée à la société gestionnaire Qista afin de garantir leur bon fonctionnement.

Au-delà du confort, la démoustication constitue un véritable enjeu de santé publique et de qualité de vie pour les habitants. Mais si l'action des équipes municipales est essentielle, elle ne peut être pleinement efficace sans l'implication de chacun.



Les bons gestes de prévention

On estime que 80 % des gîtes larvaires se situent autour des habitations. La lutte contre les moustiques passe donc d'abord par des gestes simples, à la portée de tous.



Pour en savoir plus, téléchargez le guide d'information relatif à la lutte anti-moustiques.



66

Focus sur...

Les bornes anti-moustiques

Installées sur l'ensemble du territoire communal, ces bornes contribuent à améliorer le confort des habitants en ciblant les moustiques adultes.

Leur fonctionnement repose sur un principe simple : elles reproduisent la présence humaine (respiration, odeur corporelle) afin d'attirer les moustiques femelles en quête de sang. Trompées, celles-ci sont ensuite aspirées et piégées dans un filet.

Solution ciblée et encadrée, ce dispositif permet d'agir localement tout en limitant le recours aux produits chimiques. Mais son efficacité reste complémentaire à la suppression des eaux stagnantes par chacun.

Quelques chiffres :

440

bornes installées depuis 2019

4 215 €

en moyenne pour l'achat d'une borne anti-moustique Qista

3 400 000

moustiques capturés en 2025

230 000 €

de budget de fonctionnement prévisionnel des bornes pour 2026

150

œufs en moyenne générés par chaque moustique femelle sur sa durée de vie

510 000 000

de moustiques évités en 2025 à Hyères grâce aux bornes anti-moustiques

1

drone pour l'épandage aérien

Prévention des incendies

LE DÉBROUSSAILLEMENT, UN GESTE ESSENTIEL

Avec la multiplication des épisodes de sécheresse, le risque incendie s'intensifie en région méditerranéenne, mettant en danger les personnes, les habitations et l'environnement. Pour limiter la propagation des feux et protéger les biens, le débroussaillage constitue, pour certains propriétaires, une obligation légale.

QU'EST-CE QUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Il consiste à **réduire la densité de végétation combustible** afin de diminuer l'intensité des incendies et freiner leur propagation.

Il comprend notamment :

- La coupe des herbes hautes et broussailles (avant le 15 juin chaque année)
- L'élagage des arbres et des branches
- L'espacement des arbres et arbustes (au moins 3 m entre eux)
- L'élimination des végétaux morts, au sol comme sur les toitures.

Au-delà de son caractère réglementaire, le débroussaillage facilite l'intervention des secours et contribue à la préservation de l'environnement. Il ne s'agit pas de supprimer les espaces boisés, mais de les entretenir pour préserver leur capacité de régénération.

QUI EST CONCERNÉ ?

L'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD) concerne principalement les propriétaires de terrains, constructions ou équipements situés à **moins de 200 m** d'une zone boisée ou végétalisée.

Hors zone urbaine : le débroussaillage doit être réalisé dans un rayon de 50 m autour des constructions, ainsi que sur une largeur de 2 m de part et d'autre des voies d'accès.

En zone urbaine (terrains bâtis ou non bâtis, ZAC, lotissement) : l'obligation s'applique à l'ensemble de la parcelle.

Le débroussaillage est à la charge du propriétaire, y compris lorsque les travaux doivent être réalisés en partie sur une parcelle voisine (sous conditions). Dans le Var, ces obligations sont encadrées par l'**arrêté préfectoral du 26 septembre 2025**.



Bon à savoir

Quels risques en cas de non-respect ?

- Une contravention de 5^e classe (article R163-3 du code forestier) ou de 50 euros du m² non débroussaillé (article L 135-2 du code forestier).
- Des sanctions administratives (mise en demeure, travaux d'office facturés)
- Une responsabilité engagée en cas de propagation d'incendie (jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000€ d'amende)

L'ACTION DE LA COMMUNE

La Ville d'Hyères veille au respect de ces obligations, notamment pour les constructions et les équipements sensibles comme les campings.

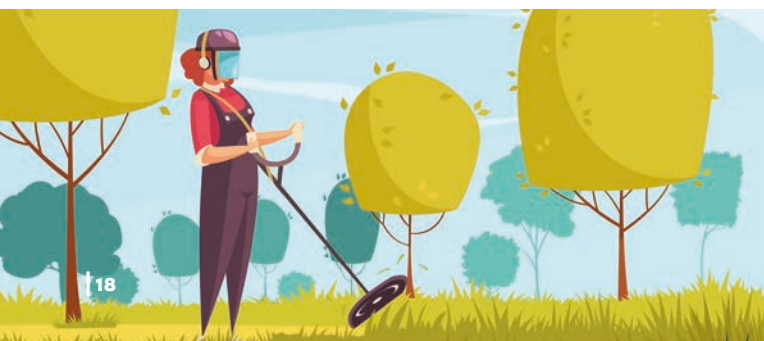
Elle s'est engagée dans une démarche proactive en se dotant d'un **plan de gestion du débroussaillage**. Des agents de l'Office National des Forêts et de la sécurité civile communale interviennent pour accompagner les propriétaires.

Leur mission repose d'abord sur l'information et la sensibilisation. Une première visite permet d'établir un diagnostic et d'identifier les actions à mettre en œuvre. Une fiche technique détaillant les éventuelles non-conformités est ensuite transmise au propriétaire.



En savoir plus

- www.var.gouv.fr rubrique « Risque incendie »
- Sécurité civile communale : 04 94 00 82 14 / service.securite@mairie-hyeres.com





Hyères au cœur de la voile mondiale

UNE SEMAINE OLYMPIQUE FRANÇAISE D'EXCEPTION

Chaque printemps, Hyères devient le point de convergence de la voile mondiale. Cette année encore, la 57^e Semaine Olympique Française (SOF) a confirmé le rôle incontournable de la ville sur la scène internationale.

Organisée par la Fédération Française de Voile, cette compétition inscrite au circuit mondial **Sailing Grand Slam** rassemble l'élite de la voile olympique. Pendant six jours, **705 athlètes issus de 58 nations** se sont affrontés sur un plan d'eau reconnu comme l'un des plus beaux au monde.

UN ÉVÉNEMENT QUI FAIT RAYONNER HYÈRES

Plus qu'une compétition, la SOF est un véritable levier stratégique pour la Ville. Elle incarne une ambition claire : faire de la mer un pilier du développement local, à la fois sportif, touristique, économique et éducatif.

Avec ses **plus de 1 000 licenciés nautiques** et un tissu associatif dynamique, Hyères affirme son identité maritime forte. Son plan d'eau exceptionnel, entre la rade protégée à l'est et le spot de l'Almanarre à l'ouest, offre des conditions idéales pour toutes les pratiques.

UNE ÉDITION MARQUÉE PAR LA PERFORMANCE ET L'ÉMOTION

Cette édition 2026 a tenu toutes ses promesses. Dans des conditions parfois exigeantes, les athlètes ont offert un spectacle de haut niveau, à la hauteur de ce stade nautique d'exception.

Cette édition restera marquée par la victoire de **Lauriane Nolot** sur son plan d'eau, et par la superbe 3^e place de **Lysa Caval**, qui décroche ici son premier podium en Coupe du monde. Toutes deux licenciées au Hyères Kitesurf Association, elles illustrent la qualité du tissu nautique local. Aux côtés d'une équipe de France solide et engagée, ces performances témoignent de la vitalité de la voile française et confirment la place singulière d'Hyères dans le paysage international.

UNE FÊTE OUVERTE À TOUS

Au-delà de la compétition, la SOF a su renforcer son **ouverture au grand public**. Village animations, baptêmes de voile, navettes pour suivre les courses : autant d'initiatives qui ont permis aux habitants, familles et visiteurs de vivre pleinement l'événement.

UNE IDENTITÉ MARITIME AFFIRMÉE

Plus qu'une compétition, la SOF incarne pleinement l'ADN de la ville. À Hyères, la mer est à la fois un héritage, un espace de pratique et un moteur de développement.

Accessible, populaire et tournée vers l'excellence, la Semaine Olympique Française s'impose comme un **rendez-vous fédérateur**, où chacun peut vibrer au rythme de la voile olympique, à terre comme en mer.

Les titres d'identité

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

À l'approche des examens scolaires et des vacances d'été, anticipez vos démarches pour la demande de Cartes Nationales d'Identité et de passeports.

Voici un guide pratique pour vous accompagner



LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Prix : gratuite (sauf en cas de perte ou de vol : 25€)

Durée de validité : 15 ans pour les majeurs, 10 ans pour les mineurs

Délais de fabrication : environ 2 mois à compter de la prise de rendez-vous

Comment faire votre demande ?

- Effectuez votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/>
- Prenez ensuite rendez-vous en mairie sur hyeres.fr (rubrique "démarches en ligne") du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.
- Présentez les pièces justificatives (photo d'identité de moins de 6 mois, justificatif de domicile de moins d'un an, ancienne carte nationale d'identité). D'autres pièces peuvent être demandées selon votre situation.
- Lorsque vous recevez la notification de mise à disposition de votre carte, prenez rendez-vous pour la retirer sur hyeres.fr (rubrique "démarches en ligne") du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.



En savoir +

Que ce soit pour voyager, passer un examen ou effectuer certaines formalités administratives, disposer de papiers d'identité à jour est indispensable. Chaque année, à l'approche de l'été, la demande de cartes nationales d'identité et de passeports augmente fortement. Pour éviter l'afflux de dernière minute en mairie, nous vous encourageons à vérifier la validité de vos titres afin d'anticiper vos démarches dès à présent.

LE PASSEPORT

Prix : timbre fiscal de 86€ (majeurs), 42€ (mineur de plus de 15 ans) ou 17€ (mineur de moins de 15 ans)

Durée de validité : 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs

Délais de fabrication : environ 2 mois à compter de la prise de rendez-vous

Comment faire votre demande ?

- Effectuez votre pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : <https://ants.gouv.fr/>
- Prenez ensuite rendez-vous en mairie sur hyeres.fr (rubrique "démarches en ligne") du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.
- Présentez les pièces justificatives (photo d'identité de moins de 6 mois, justificatif de domicile de moins d'un an, timbre fiscal, ancien passeport). D'autres pièces peuvent être demandées selon votre situation.
- Lorsque vous recevez la notification de mise à disposition de votre passeport, prenez rendez-vous pour le retirer sur hyeres.fr (rubrique "démarches en ligne") du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h.



En savoir +

Bon à savoir

La présence du demandeur est obligatoire, même pour les mineurs.

Les photos doivent respecter des normes strictes (format, expression, fond neutre, ...) et être réalisées par un professionnel habilité ou dans une cabine agréée par le ministère de l'Intérieur (liste disponible sur service-public.gouv.fr).

La prise d'empreinte digitale et la signature sont effectuées lors du dépôt du dossier.

Les timbres fiscaux pour les passeports peuvent être achetés en ligne, sous format électronique, sur timbres.impots.gouv.fr.



Tribunes libres

___ GROUPE "HYÈRES POUR VOUS"

2026 : UNE TRANSITION POLITIQUE

Lors du précédent mandat, Sophie Mana était adjointe au service finance, au service du personnel et plus tardivement au service de l'état civil. Sébastien Fratellia était adjoint à la politique de la ville, aux CIL, au numérique et président bénévole de la mission locale "Corail". Nous avons été des adjoints engagés dans nos délégations. David Girard, était directeur de cabinet de l'ancien maire et a travaillé en lien avec l'ensemble des services.

Nous remercions les agents municipaux pour la qualité de leur travail, ainsi que pour les relations constructives et bienveillantes nouées durant ce mandat.

Aujourd'hui, notre groupe "Hyères Pour Vous" adresse à Madame la Maire et à son équipe ses vœux de réussite.

Une élection municipale est un moment de transition démocratique. Nous ne serons pas dans une opposition systématique. Notre engagement reste inchangé : placer l'intérêt des Hyérois au cœur de notre action.

Nous défendons l'idée que la nature de l'opposition à incarner face à la majorité tiendra pour beaucoup au contexte local, à la relation avec la maire et son équipe, aux politiques conduites.

La commune doit poursuivre son évolution et elle dispose d'une situation financière solide avec une dette quasi nulle et un résultat excédentaire de plus de 10 millions d'euros.

Ce budget primitif 2026 intègre un niveau d'investissement de plus de 49 millions € de dépenses réelles d'investissement dont 43 millions d'équipement brut et une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Ce budget d'investissement répondait à l'orientation politique de l'ancien Maire et pour mettre en œuvre son programme Mme La Maire devra proposer des modifications qui devront répondre aux besoins des habitants tout en garantissant la soutenabilité des finances locales.

Nous serons des conseillers au service de la commune, qui partagent l'amour de notre ville et qui ne défendront que l'intérêt collectif.

Groupe "Hyères Pour Vous"

Sophie Mana - Sébastien Fratellia - David Girard

___ GROUPE "HYÈRES AVENIR"

REDONNER CONFIANCE AUX HYEROIS

Le 22 mars, vous nous avez fait l'immense honneur de nous élire au sein du conseil municipal de la ville de Hyères. Pour cela, nous souhaitons vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée. Les Hyérois se sont exprimés, la démocratie a parlé. Le verdict des urnes s'impose à tous. Il engage désormais une responsabilité importante : celle de répondre aux attentes des habitants, dans un contexte exigeant où les promesses devront rapidement se confronter à la réalité.

Pour notre part, nous prenons acte de ce choix démocratique. Mais prendre acte ne signifie ni adhérer, ni se taire. L'opposition que nous incarnons sera présente, attentive et déterminée. Présente pour défendre les intérêts de tous les citoyens, attentive à chaque décision prise, et déterminée à faire entendre une voix différente lorsque cela sera nécessaire.

Nous serons une opposition constructive, mais jamais complaisante. Chaque projet sera examiné avec rigueur, chaque orientation questionnée, chaque engagement rappelé. Car notre rôle n'est pas d'accompagner systématiquement, mais de contrôler, proposer et, si besoin, contester.

Le respect des électeurs est d'autant plus important que plus de 40 % se sont abstenus. Il est temps, en cette période difficile, de redonner de la confiance à celles et ceux qui fondent la vie en société. Leur pouvoir ne doit jamais être détourné au profit d'ambitions politiques. D'autant plus que les enjeux sociétaux sont majeurs : redonner du pouvoir d'achat dans une ville sûre qui aura réussi sa transition énergétique ; permettre à nos plus jeunes de pouvoir enfin s'émanciper dans la ville qui les a vus grandir et que nous aurons su préserver.

Les premiers conseils municipaux nous interrogent quant au respect des engagements qui ont été pris. Nous jugerons les actions non pas aux déclarations, mais aux résultats concrets pour notre territoire

Nicolas Massuco - Widad Ferjani - Frédéric Valentin
contact.hyeresavenir@gmail.com

___ GROUPE "POUR HYÈRES ET LES HYÉROIS"

VIGILANCE, EXIGENCE ET ENGAGEMENT POUR HYÈRES

Un mois après l'installation du nouveau conseil municipal, nous voulons d'abord remercier sincèrement les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Leur soutien nous oblige.

Notre position est claire : nous serons une opposition vigilante, libre et constructive. Lorsque les décisions iront dans le bon sens pour Hyères, nous les soutiendrons. Lorsqu'elles s'éloigneront des attentes exprimées, nous le dirons.

Car ce début de mandat interroge. La promesse de renouveau se traduit d'abord par une hausse de plus de 400 € des indemnités des adjoints à la Maire. Les trois premiers conseils municipaux ont surtout reconduit l'essentiel des délibérations de la précédente majorité. Sur la fiscalité, les taux communaux n'ont pas baissé contrairement à ce que suggérait Véronique Bernardini lors du vote du budget 2025. Avec la revalorisation des bases, cela se traduira par une nouvelle hausse d'impôts pour de nombreux Hyérois.

Le budget 2026, largement préparé avant l'alternance, ne porte pas encore les priorités annoncées.

En matière de mobilités, les observations présentées sur le Plan métropolitain sont bien éloignées des grands enjeux du futur pour le quotidien des Hyérois. Enfin, un premier projet de construction d'ampleur près des Borrels (Ste Eulalie) a été approuvé, malgré des discours très offensifs contre le béton durant la campagne.

Pour autant, nous savons aussi reconnaître ce qui va dans le bon sens, comme l'idée d'une consultation citoyenne pour la désignation de l'adjoint de Porquerolles. Plusieurs annonces fortes ont également été faites lors du dernier conseil municipal : nous nous assurerons de leur effectivité.

Les Hyérois attendent des résultats, de la cohérence et une vision. C'est dans cet esprit que nous exercerons notre mandat : défendre l'intérêt général, proposer, contrôler et préparer l'avenir de notre ville.

François Cornileau
fcornileau@mairie-hyeres.com

___ GROUPE "L'AVENIR HYÉROIS"

CHER(E)S HYÉROIS(E)S

Tout d'abord un grand merci à nos électeurs qui ont porté, au premier tour, notre score à près de 20 %, sachant qu'au deuxième certains d'entre eux ont préféré "assurer le coup" par un autre vote pour congédier JP Giran. Nous sommes 3 conseillers municipaux d'opposition dont 1 conseiller communautaire. Votre confiance nous oblige et vous pouvez compter sur notre équipe pour se faire l'écho de votre voix avec sincérité et dynamisme et vous informer de nos interventions.

C'est ainsi qu'après les interminables conseils municipaux de début de mandat dédiés à l'installation des nouveaux dans les institutions communales et autres, nous nous sommes abstenus sur le budget pour 3 raisons.

La communauté de communes (TPM) représente un poids financier non négligeable en termes de participation alors même que nous ne savons pas combien cela nous rapporte ! Sommes-nous bénéficiaires ? Déficitaires ? Et quand bien même il y aurait une différence positive quantitativement, elle ne le serait pas d'un point de vue qualitatif, la commune ayant perdu avec l'avènement de TPM son indépendance, notamment celle d'attribuer aux Hyérois des logements sociaux si ce n'est de temps en temps, en se débattant pour certains dossiers et en étant extrêmement présent ! Ce qui donc reste aléatoire.

La fiscalité serait stable : faux ! Le taux d'imposition à 37,25 % n'augmente pas, c'est vrai, mais comme il est "adossé" à des bases qui augmentent, le total suit le mouvement. Un peu comme l'Etat : les taxes sur l'essence n'augmentent pas, c'est vrai, mais la matière première faisant un bond vous connaissez le résultat à la pompe ! C'est pourquoi nous avons demandé une baisse du taux d'imposition pour préserver votre pouvoir d'achat, en vain.

Les subventions : elles avaient été acceptées en décembre par la précédente municipalité mais font partie du vote de ce budget 2026. La somme très élevée allouée à certaines d'entre elles ne se justifient en rien si ce n'est par clientélisme ! Et nous ne serons pas complices.

Josée Massi

ÉLUE PRÉSIDENTE DE TPM

Le Conseil métropolitain de TPM, réuni le 9 avril dernier en Préfecture de Toulon, a élu **Josée Massi, maire de Toulon, à la présidence de la Métropole**. Elus à la majorité absolue, 12 vice-présidents composent à ses côtés la nouvelle gouvernance, chargée de conduire l'action métropolitaine

pour les sept prochaines années au service des 12 communes et de leurs habitants : **Jean-Louis Masson**, 1^{er} vice-président ; **Véronique Bernardini**, 2^e vice-présidente ; **Christian Simon**, 3^e vice-président ; **Robert Beneventi**, 4^e vice-président ; **Gilles Vincent**, 5^e vice-président ; **Ange Musso**, 6^e vice-président, **Hélène Arnaud Bill**, 7^e vice-présidente ; **Hervé Stassinis**, 8^e vice-présidente ; **Arnaud Latil**, 9^e vice-président ; **Laurent Isnard**, 10^e vice-président ; **Grégory Audibert**, 11^e vice-président ; **Thomas Pison**, 12^e vice-président. La nouvelle présidente de TPM a par ailleurs proposé une conférence des maires réunissant une fois par mois l'ensemble des maires des 12 communes du territoire.



Le 23 mai, faites du vélo !



La Maison de la Mobilité TPM organise, dans le cadre de Mai à vélo, de **nombreuses animations gratuites** et ouvertes à tous à l'occasion de la 7^e édition de "Faites du vélo !" **samedi 23 mai** sur les communes de Toulon, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, Le Pradet, Carqueiranne, la Garde, La Valette-du-Var et Hyères. L'objectif de cet évènement est de promouvoir la pratique du vélo au quotidien

autour d'animations familiales et ludiques. L'évènement phare : **rejoignez l'un des 7 cortèges de la Métropole qui convergera vers les Vieux Salins d'Hyères pour atteindre le vélo village !** Participez par la suite à la grande parade musicale Carnavélo, guidée par une démonstration de BMX free style et des concerts musicaux ! À deux pas, profitez également de la Fête de la Nature... **Le week-end du 30 mai, lors du dernier match du RCT face à Bordeaux Bègles**, la Maison de la Mobilité TPM met en place une **aire de stationnement vélo sécurisée et gratuite au quai des pêcheurs**. Des surprises vous attendent à l'arrivée avec l'installation d'un village sportif et la présence de joueurs professionnels... Prenez un selfie lors de votre déplacement à vélo, vous serez affiché sur les écrans géants du stade Mayol pendant le match !

Salins d'Hyères DEUX JOURS POUR CÉLÉBRER LA NATURE



La Métropole TPM vous donne rendez-vous **les 23 et 24 mai de 10h à 18h à l'Espace Nature des Vieux Salins d'Hyères pour deux journées d'animations dédiées à la nature et à la biodiversité**. Au cœur de cet espace naturel d'exception, de nombreuses activités ludiques et pédagogiques permettront de mieux comprendre les écosystèmes.

Au programme : **Sorties botaniques, découvertes des reptiles, suivi scientifique, ateliers créatifs, fresque participative ou encore exposition photographique** de Letizia Le Fur. **Le samedi, prolongez en soirée avec des contes nocturnes et une découverte de l'astronomie et de la faune nocturne**. Un village "arts et environnement" rassemblera de nombreux acteurs du territoire autour de stands et d'animations pédagogiques. Côté détente, **manège à pédales, jeux en bois, balades à dos d'ânes et food truck** compléteront l'expérience.

Réservation obligatoire pour certains rendez-vous :

Sorties "Nature" : 04 94 01 09 77

Visites "Mémoire du sel" (Salin des Pesquiers) : 04 94 01 84 50.

EVÉNEMENTS

» Samedi 23 & dimanche 24 mai FÊTE DE LA NATURE

Vieux Salins d'Hyères



» Samedi 30 & dimanche 31 mai FÊTE DU LIVRE

Forum du Casino

» Dimanche 31 mai & dimanche 28 juin UN DIMANCHE AUX ÉTANGS

Étangs de Sauvebonne

» Samedi 6 & dimanche 7 juin RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Parcs et jardins de la ville



» Dimanche 7 juin GIENS 1900 EN FÊTE

Maison des associations de Giens
Par l'association Giens 1900

» Vendredi 12 juin CONCERT DE L'ENSEMBLE "LES VOIX ANIMÉES"

L'Anglicane

» Du vendredi 12 au dimanche 14 juin JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE

Site archéologique d'Olbia

» Dimanche 21 juin FÊTE DE LA MUSIQUE

Centre-ville

» Du jeudi 25 au samedi 27 juin PARCOURS DES ARTS EN FÊTE

Centre-ville

» Samedi 27 juin FÊTE DE LA MER À LA CAPTE

Rue des marchands
Par l'asso. des commerçants de La Capte

EXPOSITIONS

» Jusqu'au 30 mai LÀ OÙ LA NATURE INSPIRE

Tour des Templiers

» Jusqu'au 7 juin GUSTAVE COURBET ET LE CHANT DE LA NATURE

La Banque, musée
des Cultures et du Paysage



» Jusqu'au 8 juin PYTHÉAS, D'UNE MER À L'AUTRE

Site archéologique d'Olbia

» Jusqu'au 1^{er} novembre L'ABSTRACTION EST UNE COULEUR

Musée du Niel

» Collection permanente COLLECTION D'EX-VOTO

Collégiale Saint-Paul

SPORTS

» Du mercredi 13 au dimanche 17 mai PORQUEROLLE'S RACE

Porquerolles et rade d'Hyères
Par le Yacht Club de Porquerolles

» Samedi 23 mai FAITES DU VÉLO

Vieux Salins d'Hyères

» Samedi 23 & dimanche 24 mai PORQUEROLLE'S CUP

Porquerolles et rade d'Hyères
Par le Yacht Club de Porquerolles

» Samedi 23 & dimanche 24 mai TOURNOI DE RUGBY DES ÎLES D'OR

Stade André Véran
Par le RCHCC

» Samedi 30 & dimanche 31 mai TOURNOI INTERNATIONAL POUSSINS ET POUSSINES DE VOLLEYBALL

Gymnases de Costebelle et du Golf Hôtel
Par le VCHPL

» Du jeudi 4 au dimanche 7 juin PORQUEROLLE'S CLASSIC

Porquerolles et rade d'Hyères
Par le Yacht Club de Porquerolles

» Samedi 6 juin JOURNÉE DE SOUTIEN AUX BLESSÉS DE GUERRE

Stade André Véran
Par le RCHCC et le 54^e Régiment d'Artillerie

ZAE du Roubaud : modification du PLU

La Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Ville d'Hyères organisent une réunion publique.

Thème : évolution du Plan Local d'Urbanisme (modification n°7) concernant l'ouverture à l'urbanisation de la zone 3AU située sur le secteur du Roubaud, afin d'édicter des règles d'urbanisme favorables à la création d'un futur quartier éco-responsable à vocation de développement économique.

Jeudi 11 juin 2026 à 18h Park Hotel

Présentation des orientations du projet, de ses enjeux pour le territoire et recueil des observations et des questions des participants.




En savoir +

FÊTE DU LIVRE

D'HYÈRES

2026



12^E ÉDITION



© Illustration : Alfred - Graphisme : service communication - Mairie d'Hyères



cap culture

